

# AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

## **1. Identification du Pouvoir adjudicateur :**

*Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :*

SYNDICAT MIXTE A VOCATION MULTIPLE POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS DU SECTEUR 4 (SM4)

Adresse postale : 3a, rue de l'industrie - CS 10 228 - 68704 CERNAY Cedex

Adresse des bureaux : 14 rue Poincaré 68700 CERNAY

A l'attention de M. le Président du SM4

Tél 03 89 82 22 50

## **2. Mode de passation du marché**

Procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique.

## **3. Objet du marché**

*3.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :*

Il s'agit d'une mission d'étude et d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la modernisation de la plate-forme de compostage d'Aspach-Michelbach.

*3.2) Décomposition en tranches et en lots :*

Le marché se décompose de deux tranches :

- une tranche ferme – étude préalable de la modernisation de la plate-forme de compostage d'Aspach-Michelbach,
- une tranche optionnelle – assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'établissement de la consultation relative à la modernisation du site de compostage d'Aspach-Michelbach (jusqu'à finalisation des contractualisations).

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de ne pas affermir la tranche optionnelle, cela même si le délai d'affermissement n'est pas échu (délai d'un mois à compter de la présentation des résultats de l'étude).

Il n'est pas prévu de découpage en lots.

*3.3) Délai d'exécution prévisionnel*

Le délai d'exécution prévisionnel de la tranche ferme est de 8 semaines à compter de l'ordre de service de démarrage de l'étude.

*3.4) Variantes : aucune variante n'est admise.*

## **4. Procédure**

*4.1) Critères de jugement des offres*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous pondérés de la façon suivante :

- 50% : valeur technique jugée sur la base du mémoire technique : pertinence de la méthodologie, pertinence de la composition de l'équipe projet, pertinence du temps dédié à la prestation, pertinence du découpage de la mission proposé...)
- 40% : prix
- 10% : délais d'exécution.

#### 4.2) Renseignements d'ordre administratif

4.2.1) Date limite de réception des offres : **28 février 2022 à 12H00**

4.2.2) Date limite pour la réception des demandes d'informations ou de documents : **18 février 2022 à 12h00.**

4.2.3) La collectivité autorise le mode de transmission électronique pour l'ensemble de la consultation. Ainsi, la consultation de l'avis et le téléchargement du dossier de consultation sont accessibles sur la plate-forme de dématérialisation de l'Association des Maires du Haut-Rhin (AMHR) :

<https://marchespublics-amhr.safetender.com/>

Quant à la transmission des offres par voie électronique, elle doit se faire via la plate-forme de dématérialisation indiquée ci-dessus.

**5. Date d'envoi du présent avis pour publication : 7 février 2022**